



## XIIIème Législature

### Question écrite n° 37 856 de Monsieur Michel Ménard (Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et Divers Gauche – Loire-Atlantique)

**Ministère interrogé** : Santé, jeunesse et vie associative

**Rubrique** : Jeunes

**Analyse** : Centres d'information jeunesse, perspectives

**Texte de la Question (Publication au Journal Officiel le 16 décembre 2008) :**

M. Michel Ménard alerte M. le secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative sur l'avenir du réseau Information Jeunesse. En effet, la mise en place de la Révision Générale des Politiques Publiques se traduit par un désengagement sans précédent de l'Etat dans le financement des Centres Régionaux Information Jeunesse (CRIJ), ce qui représente pour ces structures une baisse de 50 % de leurs financements ces deux prochaines années. Cette décision menace la pérennité des CRIJ qui, depuis 40 ans, sont autant d'espaces ouverts aux jeunes et qui mettent à leur disposition tout un ensemble d'informations concernant tant la formation que les métiers, la mobilité européenne, le logement, la santé, la citoyenneté, etc. Ce désengagement risque de déstabiliser l'ensemble du tissu associatif actif autour de ces centres et de priver de nombreux jeunes d'une structure d'information essentielle dans leur parcours personnel et professionnel. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les décisions qu'entend prendre le Gouvernement afin de garantir le bon fonctionnement du réseau d'Information Jeunesse dans son ensemble, ainsi que les moyens qu'il consacrerait au maintien des salariés qui assurent au quotidien, au sein de ces centres d'information, une importante mission de service public.